



Section 0. Avis d'Appel d'offres International (AAOI)
Avis de relance d'un Appel d'Offres International – Cas sans pré qualification

N°04/MAE/DNA/PRMP/2024

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024-2025 des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et livraison sur sites des engrais foliaires et cristaux hydrosolubles en lot unique.

LOT 1 : Engrais foliaires et cristaux hydrosolubles

N°	Catégories	Quantité
1	Engrais foliaires	1 500 L
2	Cristaux hydrosolubles	750 000 kg

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des engrais foliaires et cristaux hydrosolubles en lot unique. Aucune offres par variante ne sera prise en compte.

La participation à cette relance d'appel d'offres international ouvert tel que défini aux articles 74 et suivants du Code des Marchés Publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres international ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Nationale de l'Agriculture et de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Conakry BP 576, Conakry, Guinée Tél : + (224) 622 67 27 21 à kstraore@magel.gov.gn ou la Direction Nationale de l'Agriculture 621 44 16 70 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du lundi au Jeudi de 9H à 16H30 mn et le vendredi de 9H à 12H.

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Une **redevance de 0.60%** du montant hors taxes sera payé à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaires

0,3% du montant hors taxes du contrat sera payé au compte de la DGCMP, comme frais d'immatriculation des contrats

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de **cinq millions francs guinéens (5 000 000 GNF)**. Le montant est réparti comme suit:

X



Sise au quartier Almamy - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tel : (+224) 624 26 30 47 - Email : info@magel.gov.gn



- a. **50%** au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- b. **30%** au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- c. **20%** au compte de l'autorité contractante par un versement au comptant orange money, N° 611 41 23 17.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

Les entreprises intéressées doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plateforme à l'adresse de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse <https://magel.gov.gn>.

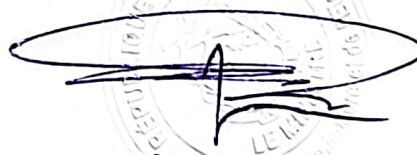
Le dépôt physique est fait à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Personne Responsable des marchés publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage au plus tard le 20/05/2024 à **10h 30 mn** date limite des dépôts des plis. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse suivante : Guinée-Conakry-Commune de Kaloum - Almamy à la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, numéro de téléphone **+224 622 67 27 21**, le 20 Mai 2024 à **11H**.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de **soixante-dix millions francs guinéens (70 000 000 GNF)**. Cette garantie demeurera valide pendant **trente (30) jours** après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage



Félix LAMAH



Sise au quartier Almamy - Kaloum, Conakry
République de Guinée - BP : 576
Tél : (+224) 624 26 30 47 - Email : info@magel.gov.gn

